

Prieur Jérôme

[REDACTED], le 05/01/2016

Dossier n° [REDACTED]

Affaire suivie par : Secteur 2

**Maison Départementale des Personnes Handicapées
Conciliation
93 Rue Henri Rochefort
91000 Evry**

Madame, Monsieur,

Par le présente, je sollicite la désignation d'une personne qualifiée afin de pouvoir bénéficier de la procédure de conciliation concernant la décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie comme me le permet l'article L146-10 du code de l'action sociale et des familles.

Je conteste ainsi la décision de cette commission du 15/12/2015, du refus de l'allocation Adulte Handicapé (AAH)

Vous remerciant, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Prieur Jérôme